

DEC141918DR06

Décision portant nomination de M. Igor BEZVERKHYY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6303 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction générale sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention de prévention à l'Université de BOURGOGNE validée au Conseil d'Administration de l'Université de BOURGOGNE du 27 février 2013 ;

Vu la décision n° DEC122742DSI portant renouvellement de l'UMR6303 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne et nommant M. Alain Dereux en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **16 juin 2014** ;

Considérant que M. Igor BEZVERKHYY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS et l'Université de Lorraine, du 20 au 22 mai 2014 ainsi que du 10 au 13 juin 2014, à Vandoeuvre-Lès-Nancy ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Igor BEZVERKHYY, CR1, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6303 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne, **à compter du 1^{er} octobre 2014.**

M. Igor BEZVERKHYY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Igor BEZVERKHYY est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon, le 26/09/2014

Le directeur de l'Unité
Alain Dereux

L'agent
Igor Bezverkhyy

Le directeur de l'UFR

Visa du délégué régional du CNRS
Philippe Pieri

Le Président de l'Université de Bourgogne
Alain Bonnin

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)